



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, le lundi 5 mai 2025 a lieu à la salle de l'Espace 415 la séance ordinaire de notre conseil à 19h00.

Sont présents :

Madame Valérie Gagnon

Messieurs : Sébastien Grondin, René Breton, Marc-André Routhier et Dominic Parent.

Sous la présidence de Mme Andréa Gosselin, mairesse.

Sont également présents : M. Anthony Cyr, directeur général/greffier-trésorier par intérim et M. Éric Guay, Responsable des travaux publics.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 7 avril 2025
- 2.2. Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 7 avril 2025
- 2.3. Affaires découlant du dernier procès-verbal
- 2.4. Adoption des comptes du mois
- 2.5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles
- 2.6. Correspondance
- 2.7. Période de questions
- 2.8. Rapport de la MRC
- 2.9. Rapport du responsable des travaux publics

3. RÉGLEMENTATION

- 3.1. Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement N° 400 modifiant le règlement de zonage N° 175.
- 3.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement N° 402 relatifs aux pouvoirs et obligations du directeur général et greffier-trésorier.
- 3.3. Adoption du règlement N° 403 concernant les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats. (Abroge règlement 270)
- 3.4. Avis de motion et dépôt du règlement N° 405 établissant la citation, en tant que bien patrimonial, du site patrimonial de Saint-Jacques de Leeds et du cimetière Leeds Wesleyan Methodist.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4.1. Invitation souper des municipalités – Adstock – 30 mai 2025
- 4.2. Changement de signataire au Registre des entreprises et transfert de responsabilité du compte bancaire pour la municipalité de Saint-Jacques de Leeds



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

- 4.3. Addenda #2 à l'entente de travail avec monsieur Jasmin Bolduc – Journalier aux travaux publics
- 4.4. ClicSécur – Responsable des services électroniques
- 4.5. Avis de départ de la concierge – Hôtel de ville
- 4.6. Offre d'emploi concierge – Hôtel de ville
- 4.7. Entente avec Comptoir familial – Dépôt de matériel
- 4.8. Surplus cumulés non-affectés du Service incendie
- 5. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE**
- 5.1. Abat-poussière – Annulation résolution 96-04-25
- 5.2. Remplacement ouvre-porte – Hôtel de ville
- 5.3. Demande d'autorisation de Transport Anderson – Rang 6 Est
- 6. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 6.1. Caractérisation des fosses septiques - MRC
- 7. SÉCURITÉ CIVILE**
- 7.1. Adoption de l'entente intermunicipale SSI entre Saint-Jacques de Leeds et Kinnear's Mills
- 8. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ**
- 8.1. Démission – Responsable des communications et des loisirs
- 8.2. Embauche – Coordinatrice du Camp de jour estival 2025
- 8.3. Journée régionale Nos milieux de vie en action – 6 juin 2025
- 8.4. Demande de commandite – Grand défi Pierre Lavoie 2025 – 12 au 15 juin
- 9. COMITÉS DES ÉLUS**
- 9.1. TRAVAUX PUBLICS
- 9.2. LOISIRS
- 9.3. INCENDIE/INFRASTRUCTURE
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. VARIA**
- 12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

112-05-25

Proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

2.1. ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

113-05-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

2.2. ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 avril 2025 au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

114-05-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

2.3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

La mairesse en a fait le suivi.

2.4. ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil ;

115-05-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. Gén	35 126.38\$
Incendie	4 516.61\$
Sécurité	294.74\$
Voirie	43 790.10\$
Hygiène du milieu	7 657.29\$
Santé	6 175.30\$
Urbanisme	2 344.09\$
Loisirs	8 555.11\$
Salaires	19 001.99\$
Total	127 461.61\$

2.5. RÉOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

116-05-25

Proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

2.6. CORRESPONDANCE

La correspondance est lue et sera déposée aux archives de la municipalité pour consultation.

2.7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andrée Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

2.8. RAPPORT DE LA MRC

La mairesse en a fait le suivi.

2.9. RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

M. Éric Guay fait le rapport des travaux réalisés au cours du derniers mois et ceux à venir.

3. RÈGLEMENTATION

3.1. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N^o 400 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 175.

117-05-25

AVIS DE MOTION est donné par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques de Leeds adoptera le règlement N^o 400 concernant le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage N^o 175.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par la mairesse.

3.2. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT N^o 402 RELATIFS AUX POUVOIRS ET OBLIGATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

118-05-25

AVIS DE MOTION est donné par M. René Breton et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques de Leeds adoptera le règlement N^o 402 relatifs aux pouvoirs et obligation du directeur général et greffier-trésorier.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par la mairesse.

3.3. ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 403 CONCERNANT LES MESURES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER ET DE PASSER DES CONTRATS. (ABROGE RÈGLEMENT 270)

119-05-25

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement N° 403 concernant les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats soit adopté et il l'est.

3.4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT N° 405 ÉTABLISSANT LA CITATION, EN TANT QUE BIEN PATRIMONIAL, DU SITE PATRIMONIAL DE SAINT-JACQUES DE LEEDS ET DU CIMETIÈRE LEEDS WESLEYAN METHODIST.

120-05-25

AVIS DE MOTION est donné par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques de Leeds adoptera le règlement N° 405 établissant la citation, en tant que bien patrimonial, du site patrimonial de Saint-Jacques de Leeds et du cimetière Leeds Wesleyan Methodist.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par la mairesse.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1. Invitation souper des municipalités – Adstock – 30 mai 2025

121-05-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyée par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds paie le repas aux membres du Conseil, employés et conjoints intéressés à participer au souper des municipalités qui se tiendra à Adstock le 30 mai 2025 prochain au coût de 65.00 \$ par personne. Quinze (15) personnes ont été sélectionnées pour ce souper.

4.2. Changement de signataire au Registre des entreprises et transfert de responsabilité du compte bancaire pour la municipalité de Saint-Jacques de Leeds



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds procède régulièrement à l'actualisation des signataires officiels inscrits au Registre des entreprises, et qu'un ajustement est nécessaire pour la gestion du compte bancaire Desjardins;

ATTENDU QUE le mandat de l'ancienne signataire, Mme Sonia Tardif, prend fin en raison de son changement de poste pour devenir Responsable des Finances et chargée de projets;

ATTENDU QUE M. Anthony Cyr occupe, à compter du 14 octobre 2024, les fonctions de directeur général et greffier-trésorier par intérim, avec un mandat courant jusqu'au 14 octobre 2025, le qualifiant à titre de signataire officiel pour la municipalité de Saint-Jacques de Leeds ainsi que pour le Comité des Loisirs;

ATTENDU QUE ce changement de signataire est nécessaire pour transférer les responsabilités des comptes bancaires Desjardins vers le nouveau directeur général;

122-05-25

IL EST RÉSOLU QUE M. Anthony Cyr soit autorisé à remplacer Mme Sonia Tardif en tant que signataire au Registre des entreprises et soit le détenteur de la responsabilité du compte bancaire Desjardins;

IL EST RÉSOLU QUE M. Anthony Cyr soit responsable de la gestion des liquidités, des emprunts et des placements pour la municipalité et le Comité des Loisirs au niveau des comptes bancaires Desjardins, et qu'il puisse attribuer des autorisations spécifiques à d'autres personnes selon les besoins administratifs;

IL EST RÉSOLU QUE cette résolution prenne effet immédiatement et soit communiquée à toutes les parties concernées pour la validation et la mise à jour des dossiers administratifs;

IL EST RÉSOLU QUE la validité de cette autorisation pourra être prolongée au-delà du 14 octobre 2025, sous réserve de la signature d'un nouveau contrat de travail avec la municipalité par monsieur Anthony Cyr;

IL EST RÉSOLU QUE, advenant une vacance au poste de directeur général, le conseil municipal pourra, par résolution, révoquer les autorisations accordées;

IL EST RÉSOLU QUE Mme Caroline Levasseur, secrétaire-réceptionniste et greffière adjointe, soit mandatée pour authentifier la présente résolution;

IL EST RÉSOLU QUE M. Anthony Cyr, en sa qualité de directeur général et greffier-trésorier par intérim, soit mandaté pour



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

assurer la transmission de la résolution au Registraire des entreprises du Québec.

4.3. Addenda № 2 à l'entente de travail avec M. Jasmin Bolduc – Journalier aux travaux publics

123-05-25

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le directeur général par intérim et la mairesse sont autorisés, à signer l'addenda numéro 2 au contrat de travail en vigueur au poste de Journalier aux travaux publics Saint-Jacques de Leeds afin d'y prévoir les nouvelles conditions de travail à compter du 1^{er} janvier 2025.

4.4. ClicSécur – Responsable des services électroniques

124-05-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE M. Anthony Cyr, directeur général et greffier-trésorier par intérim soit autorisé à signer, au nom de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, les documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE M. Anthony Cyr, directeur général et greffier-trésorier par intérim soit désigné pour devenir le responsable des services électroniques de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds.

QUE le ministère du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR.

4.5. Avis de départ de la concierge – Hôtel de ville

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un avis de démission le 1^{er} mai 2025 de Mme Cassandra Ferland au poste de concierge de l'hôtel de ville;

125-05-25

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la démission de Mme Cassandra Ferland prenant effet à compter du 1^{er} juin 2025.

4.6. Offre d'emploi concierge – Hôtel de ville

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds va procéder par un affichage à l'externe pour le poste de concierge de l'hôtel de ville à combler à compter du 1^{er} juin 2025 ;



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

126-05-25

Proposé par M. Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité va faire paraître une offre d'emploi pour le poste de concierge pour l'hôtel de ville dans Les Échos de Leeds, le site web de la municipalité ainsi que le site Facebook de la municipalité.

4.7. Entente avec le Comptoir familial – Dépôt de matériel

127- 05-25

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité permettre aux citoyens de venir déposer des marchandises en bonnes conditions qui ne se servent plus (exemple : vêtements, chaussures, vaisselles, jouets, articles de sports, appareils électroniques, etc.) au garage municipal entre le 9 et le 11 juin 2025 inclusivement afin que le Comptoir familial de Thetford Mines puisse venir récupérer la marchandise le 12 juin 2025.

QUE l'offre aux citoyens soit annoncée dans le journal les Échos de Leeds ainsi que le site Facebook de la municipalité.

4.8. Surplus cumulés non-affectés du Service incendie

ATTENDU QUE la municipalité a pour objectif d'assurer une gestion optimale et sécuritaire de ses ressources allouées au service d'incendie;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance d'affecter des fonds spécifiques pour garantir la disponibilité et l'efficacité des opérations du service incendie;

ATTENDU QUE le montant de 66 329.00\$ a été déterminé par le vérificateur financier au 31 décembre 2024 et représente le montant accumulé jusqu'à maintenant dans le surplus non-affecté de la municipalité pour les besoins du Service incendie;

ATTENDU QUE la détermination de ce montant est conforme aux pratiques comptables et législatives locales;

128-05-25

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité autorise l'affectation d'un montant de 66 329.00\$ au surplus cumulé afin de constituer le Fonds du Service Incendie;

IL EST RÉSOLU QUE ce fonds pourra être utilisé par le service incendie pour des achats tels que l'acquisition d'équipements essentiels, la gestion de situations exceptionnelles nécessitant un investissement urgent, l'entretien et la mise à jour des installations de la caserne, ou pour toute autre dépense en lien avec le service incendie jugée pertinente par le conseil municipal;



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

IL EST RÉSOLU QUE cette décision soit adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

5. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE

5.1. Abat-poussière – remplacement résolution 96-04-25

ATTENDU la demande de prix pour l'achat d'abat-poussière pour la saison estivale 2025 (quantité approximative de 40 000 litres);

ATTENDU QUE les fournisseurs ayant soumis des prix sont :

- Transport Adrien Roy et Filles Inc. : chlorure de calcium liquide 35% : 0.4220 \$/litre (taxes en sus)
- Entreprises Bourget : chlorure de calcium liquide 35% : 0.4720 \$/litre (taxes en sus)
- Environ Solutions : chlorure de calcium liquide 35% : 0.393 \$/litre (taxes en sus)

129-05-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'achat soit fait auprès d'Environ Solutions pour une dépense maximale de 16 500.00\$.

QUE cette résolution remplace la résolution 96-04-25.

5.2. Remplacement ouvre-porte – Hôtel de ville

130-05-25

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte l'offre de service de Beauce Accès au montant de 2 618.00 \$ pour le remplacement du module motorisé de la porte principale extérieure.

5.3. Demande d'autorisation de passage et de stationnement de Transport Anderson – Rang 6 Est

131-05-25

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds autorise le passage de Transport Anderson ainsi que de se stationner la nuit, advenant un imprévu, sur le Rang 6 Est pour la période du 9 juin au 10 juillet 2025 inclusivement, afin de réaliser le transport hors-norme.

6. HYGIÈNE DU MILIEU

6.1. Caractérisation des fosses septiques – MRC



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches désire conclure une entente intermunicipale avec les municipalités sur le territoire de la MRC concernant l'inspection, la caractérisation et le suivi des installations septiques ;

ATTENDU QUE les municipalités qui font partie de l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à l'inspection, la caractérisation et le suivi des installations septiques par la MRC des Appalaches :

132-05-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de faire partie de l'entente intermunicipale de la MRC des Appalaches concernant l'inspection, la caractérisation et le suivi des installations septiques.

7. SÉCURITÉ CIVILE

7.1. Adoption de l'entente intermunicipale SSI entre Saint-Jacques de Leeds et Kinnear's Mills

ATTENDU QUE les organismes participants désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à l'établissement d'une entente ayant pour objet d'organiser un SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN;

ATTENDU QUE la MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS et la MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS sont d'avis de se prévaloir des dispositions de la loi dans l'intérêt de leurs contribuables respectifs;

ATTENDU QUE la MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS et la MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS s'accordent pour la fourniture partagée des services d'incendie, où la MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS sera chargée de fournir ces services à la MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

133-05-25

Il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de faire partie de l'entente intermunicipale pour la création d'un service incendie en commun selon les conditions définies au contrat;

QUE Mme Andrée Gosselin et M. Anthony Cyr soient autorisés à signer ladite entente au nom de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds.

8. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

8.1. Avis de départ – Responsable des communications et des loisirs

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un avis de démission le 29 avril 2025 de Mme Jessica Routhier au poste de responsable des communications et des loisirs ;

134-05-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la démission de Mme Jessica Routhier prenant effet à compter du 14 mai 2025.

8.2. Embauche – Coordonnatrice du camp de jour estival 2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un avis de démission de Mme Jessica Routhier au poste de travail de Responsable des communications et des loisirs, effectif à compter du 14 mai 2025;

Considérant que la municipalité a besoin d'un coordonnateur pour le bon déroulement des activités du Camp de jour estival 2025 ;

135-05-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Madison Gagnon soit engagée à titre de coordonnatrice du Camp de jour estival 2025 à la municipalité de Saint-Jacques de Leeds selon l'entente intervenue entre les parties;

QUE le directeur général et greffier-trésorier par intérim, Anthony Cyr, soit autorisé, et il l'est par les présentes, à signer le contrat de travail pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds;

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

8.3. Journée régionale *Nos milieux de vie en action* – 6 juin 2025

136-05-25

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de payer les frais d'inscription de 50.00 \$ pour le directeur général et greffier-trésorier par intérim, Anthony Cyr, qui représentera la municipalité.

8.4. Demande de commandite – Grand défi Pierre Lavoie 2025 - 12 au 15 juin

137-05-25

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de payer une commandite au montant de 150.00 \$ afin de financer la participation de l'équipe cyclistes Cycles Vallières Thetford Mines lors du Grand Défi Pierre Lavoie.

9. COMITÉS DES ÉLUS

9.1. TRAVAUX PUBLICS

9.1.1. N/A

9.2. LOISIRS

9.2.1. N/A

9.3. INCENDIE/INFRASTRUCTURE

9.3.1. N/A

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andréa Gosselin invite les citoyens à la deuxième période de questions.

11. VARIA

12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

138-05-25

Proposée par M. Sébastien Grondin et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 19h36.

Andréa Gosselin
Mairesse

Anthony Cyr
Directeur général/Greffier-
trésorier par intérim

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

Andréa Gosselin
Mairesse

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Anthony Cyr
Directeur général/Greffier-
trésorier par intérim